



# Conseil économique et social

Distr. générale  
19 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquantième session

3-6 mars 2020

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :**  
**comptabilité nationale**

## Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

### Note du Secrétaire général

En application de la décision 2019/210 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui est soumis à la Commission pour examen. Dans ce rapport, le Groupe de travail décrit les avancées faites dans le règlement de questions théoriques touchant à l'application du Système de comptabilité nationale (SCN), dans l'établissement de la version définitive des publications visant à faciliter l'application du SCN de 2008 et dans le règlement des questions inscrites au programme de recherche dans les trois domaines prioritaires que sont la mondialisation, la numérisation et le bien-être et la durabilité. On y trouvera également des renseignements sur les conclusions issues de la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et une proposition exposant des modalités pour mettre à jour le SCN afin d'assurer sa pertinence dans un contexte économique en évolution. Y figurent en outre le programme de travail du Groupe de travail et celui des commissions régionales, des informations à jour sur l'étendue et le respect du calendrier de la mise en œuvre du SCN au niveau national, et un bilan des activités de coordination menées en matière de collecte et d'échange de données à l'échelle régionale et mondiale. La Commission est invitée à exprimer ses vues et à formuler des recommandations sur les éléments du programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats.

Les questions à examiner par la Commission figurent dans la section VI du rapport.

---

\* [E/CN.3/2020/1](#).



## Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

### I. Introduction

1. À sa cinquantième session, tenue à New York du 5 au 8 mars 2019, la Commission de statistique a adopté la décision 50/108 (voir [E/2019/24](#), chap. I.B), dans laquelle elle :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ([E/CN.3/2019/8](#)), salué les activités menées par les membres du Groupe de travail, les commissions régionales, d'autres organisations régionales et les pays pour faciliter l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 et la production des statistiques connexes, et approuvé les programmes de travail pour 2019 du Groupe de travail et du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ;

b) A également accueilli avec satisfaction le lancement de séries de travaux spécifiques consacrés à l'examen de la pertinence que le SCN de 2008 revêt pour mesurer l'évolution économique et sociale récente dans divers domaines (dématérialisation, mondialisation et bien-être et viabilité), s'est déclarée favorable à l'organisation d'une vaste consultation, axée sur l'utilisateur, au sujet du développement du SCN, et a prié le Groupe de travail de lui faire rapport à sa cinquante et unième session et de lui présenter, pour examen à ladite session, une proposition de modernisation du SCN ;

c) A demandé au Groupe de travail de continuer à élaborer, sous la forme de manuels, de guides et de directives, des orientations pratiques sur des questions telles que l'économie parallèle et la finance islamique, qui peuvent faciliter l'application du SCN de 2008, et s'est félicitée des progrès accomplis dans le cadre du programme de travail en vue de créer un environnement collaboratif composé d'outils, de méthodes, de matériels didactiques et de partenaires fiables, propre à renforcer les capacités statistiques des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des États fragiles afin qu'aucun pays ne soit laissé pour compte ;

d) S'est déclarée préoccupée par le fait qu'un nombre relativement élevé d'États Membres ne satisfont toujours pas aux exigences minimales relatives à la portée et à la précision des données de la comptabilité nationale, et a prié instamment les pays ne se conformant pas suffisamment à ces exigences d'établir les données de base permettant de produire des comptes nationaux ;

e) A noté que, dans le domaine de la comptabilité nationale, l'utilisation du mécanisme d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) progressait, et a estimé qu'en appliquant les protocoles SDMX, les pays verraient la transmission de leurs données facilitée et leur tâche de communication des informations aux organisations internationales allégée.

2. On trouvera à la section II du présent rapport des informations sur le perfectionnement du SCN. La section III donne un aperçu des activités des membres du Groupe de travail et des commissions régionales sur les comptes nationaux et les statistiques connexes. On trouvera dans la section IV des renseignements à jour sur l'étendue et le respect des délais d'application du SCN au niveau des pays. Les progrès accomplis en matière de coordination des activités de collecte et d'échange de données sont présentés à la section V. Enfin la section VI réunit les questions soumises pour examen.

## **II. Perfectionnement du Système de comptabilité nationale**

### **A. Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale**

3. Le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale a tenu sa treizième réunion à Washington du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2019. L'objectif principal de la réunion était de réfléchir à l'élaboration de directives sur les questions découlant de l'application du SCN et aux progrès accomplis dans le traitement des questions inscrites au programme de recherche qui ont trait aux trois domaines prioritaires : la mondialisation, la numérisation, et le bien-être économique et la durabilité. La réunion a également examiné des modalités pour régler les questions concernant les trois domaines, la mise au point du programme de recherche consolidé sur le SCN et la stratégie pour la prochaine mise à jour du SCN. Les recommandations du Groupe consultatif sont exposées à la section II. B ci-après.

4. Les conclusions de cette réunion sont présentées à l'annexe I du document d'information relatif au présent rapport. Le document d'information sera publié sur le site Web de la Commission (<https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/>). Les conclusions seront disponibles sur le site Web du Groupe consultatif d'experts (<https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg.asp>).

### **B. Mise à jour du Système de comptabilité nationale**

#### **Programme de recherche sur le Système de comptabilité nationale**

5. Afin de faire progresser le programme de recherche sur le SCN de 2008, une équipe spéciale a été créée au sein du Groupe de travail pour formuler des modalités permettant de régler des questions concernant la mondialisation, la numérisation et le bien-être et la durabilité, ainsi que pour identifier d'autres questions en dehors de ces trois domaines dans le cadre de la mise à jour du SCN. Les travaux de recherche en cours sur des sujets pratiques visant à faciliter la mise en œuvre du SCN se poursuivront comme prévu.

6. L'équipe spéciale a étudié les composantes du programme de recherche concernant les questions actuellement examinées par le Groupe consultatif d'experts, la liste des questions figurant à l'annexe IV du SCN de 2008 et les programmes de recherche sur les statistiques de balance des paiements, les statistiques de finances publiques, la comptabilité environnementale et économique et les statistiques relatives aux entreprises et au commerce. Sur la base des informations reçues de l'équipe spéciale et du Groupe consultatif d'experts, une liste récapitulative des questions de recherche relatives au SCN a été établie et regroupée selon les catégories suivantes : mondialisation, numérisation, et bien-être et durabilité ; questions transversales ; les questions de compilation ; le programme de recherche sur le long terme relatif au SCN. Le programme de recherche sur le long terme relatif au SCN (qui comprend des questions qui ne sont pas examinées pour l'instant) est organisé selon les mêmes catégories que celles qui figurent à l'annexe IV du SCN de 2008. La liste récapitulative des questions, accompagnée d'une brève description de chaque question, est fournie en tant qu'annexe II du document d'information. L'ordre des questions n'implique pas une hiérarchisation à l'intérieur des catégories respectives dans lesquelles elles sont énumérées.

**Progrès accomplis dans le règlement des questions liées à la mondialisation, à la numérisation et au bien-être et à la durabilité**

7. Des axes de travail spécifiques ont été établis pour chacun des domaines prioritaires, et les sous-groupes concernés rédigeront des notes d'orientation sur ces questions au cours de l'année 2020. Les notes d'orientation contiendront des options et des approches recommandées pour régler les questions. Les notes d'orientation devraient fournir des éclaircissements sur la recommandation actuelle du SCN, des élargissements du système actuel ou, dans certains cas, des propositions visant à mettre à jour ses principes fondamentaux. Les notes d'orientation seront élaborées en relation étroite avec les travaux de recherche menés dans d'autres domaines statistiques pertinents (par exemple, les statistiques de la balance des paiements, les statistiques des finances publiques, la comptabilité environnementale et économique et les statistiques sur le commerce et les entreprises), afin d'assurer la cohérence entre les manuels correspondants.

8. Le sous-groupe sur la mondialisation a fait des progrès importants en matière de valorisation des importations et des exportations sur une base CAF (coût, assurance et fret) par rapport à la valorisation sur une base FOB (franco à bord), mais des recherches supplémentaires sont nécessaires. Les travaux sur la propriété économique et l'enregistrement des produits de propriété intellectuelle, le traitement des groupes d'entreprises multinationaux et des entités ad hoc, les flux au sein des groupes d'entreprises multinationaux et l'identification de la présence économique et de la résidence sont également abordés.

9. Aux fins des travaux du sous-groupe sur la numérisation, un cadre pour les tableaux des ressources et des emplois de l'économie numérique a été élaboré. Il a été difficile de remplir le cadre en raison du manque de détails dans les classifications des produits et des activités économiques, et de la disponibilité limitée des données. Afin de satisfaire rapidement les besoins des utilisateurs en matière de données sur l'économie numérique, l'élaboration d'indicateurs hautement prioritaires sera étudiée (en tant qu'estimations expérimentales si nécessaire). Les travaux sur les crypto-actifs sont également bien avancés. Les travaux de recherche sur l'enregistrement des données et l'évaluation des biens libres et des services gratuits nécessitent encore un développement conceptuel important. La question des sources de données doit également être abordée. Il faut également poursuivre les recherches sur les méthodes et les sources de données appropriées pour la mesure des prix et des volumes des biens et des services sur lesquels la numérisation a des incidences.

10. Les travaux du sous-groupe sur le bien-être et la durabilité reflètent l'intérêt des utilisateurs pour des mesures plus larges qui saisissent certains aspects du bien-être et de la durabilité, ce qui peut également permettre d'établir un lien plus étroit entre l'ensemble traditionnel des comptes (économiques) nationaux et les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est nécessaire que ces travaux soient fondés sur une délimitation claire de ce qui fait partie du cadre économique traditionnel et de ce qui doit être inclus dans les comptes élargis. Dans le même temps, il faut gérer le risque de surcharge du SCN. La communication joue un rôle clé à cet égard, notamment dans le contexte de nouveaux groupes d'utilisateurs potentiels. À l'heure actuelle, les travaux sont bien avancés sur la comptabilité environnementale et économique et sur la répartition du revenu, des dépenses et de la richesse des ménages. Le sous-groupe travaille également sur les aspects liés à l'éducation et au capital humain, à la situation sanitaire et sociale, ainsi qu'au travail domestique non rémunéré. Un groupe d'experts de l'OIT a été créé pour examiner les aspects de l'économie liés au secteur informel. Ces travaux ont également reçu l'appui du septième Forum statistique du Fonds monétaire international, qui s'est tenu les 14 et 15 novembre 2019.

## Mise à jour du Système de comptabilité nationale

11. À sa treizième réunion, le Groupe consultatif d'experts a examiné les approches et les modalités d'une future mise à jour du SCN. Les participants ont reconnu que les mises à jour majeures, qui ont produit les versions du SCN de 1968, de 1993 et de 2008, étaient perçues comme n'étant pas assez adaptées à un environnement économique en pleine évolution. De plus, les participants ont déclaré qu'il était nécessaire que les pays adoptent les mises à jour plus rapidement, car il leur fallait souvent 10 ans voire plus pour adopter un nouvel ensemble de recommandations.

12. Les participants ont examiné diverses options qui seraient plus adaptables et faciliteraient l'adoption rapide par les pays, comme une mise à jour progressive du SCN. Toutefois, la conclusion était qu'une mise à jour progressive risquait de compromettre la cohérence et la comparabilité internationale du SCN. Un moyen pratique de résoudre ce dilemme serait d'adopter un cycle de recherche continu sur le SCN. La première étape consisterait à mettre à jour chaque année le programme de recherche relatif au SCN en tenant compte des nouvelles questions qui se posent, touchant à la mesure ou d'ordre conceptuel. Une fois les domaines prioritaires définis, des groupes de travail spécialisés, composés d'experts de pays et d'organismes internationaux, pourraient être créés pour élaborer des notes d'orientation sur ces questions. Les notes d'orientation serviraient à exposer clairement les questions traitées, à fournir des résumés des recherches existantes sur ces questions, à présenter diverses options et à fournir une base aux fins de l'élaboration d'une recommandation consensuelle. Il est prévu que les notes d'orientation soient approuvées conformément à la procédure de consultation adoptée par la Commission pour les mises à jour du SCN<sup>1</sup>. Dans le cadre du processus de consultation, les pays seraient encouragés à élaborer des estimations expérimentales après la publication des notes d'orientation. L'élaboration d'estimations expérimentales avant l'adoption des changements qu'il serait recommandé d'apporter au SCN servirait deux objectifs. Premièrement, cela permettrait aux statisticiens d'étudier quelles seraient les implications pratiques du changement et fournirait d'importantes informations en retour sur le processus en ce qui concerne la viabilité opérationnelle de la mise en œuvre du changement. Deuxièmement, cela encouragerait les pays à établir des estimations expérimentales, ce qui fournirait aux utilisateurs de données des informations adaptées à l'objectif visé dans les meilleurs délais.

13. Les participants ont déclaré qu'une fois une masse critique de notes d'orientation approuvée, la Commission pourrait envisager une nouvelle version du SCN. L'un des principaux avantages de cette approche était qu'une fois la nouvelle version approuvée, la plupart des pays seraient en mesure de passer rapidement aux nouvelles recommandations, puisqu'ils se seraient employés durant les années précédentes à mettre en place les systèmes de données sources, les opérations et les communications afin d'intégrer les nouveaux concepts, règles comptables, définitions, classifications et méthodes à leurs opérations. Selon cette approche, le cycle de mise à jour du SCN pourrait commencer par la publication de projets de notes d'orientation en 2020, et par le plan provisoire, que la Commission confirmerait en 2021 dans le cadre d'un vaste processus de consultation, tendant à disposer d'une nouvelle version prête à être adoptée par la Commission en 2025. En procédant ainsi, la priorité serait accordée à la coordination des efforts pour garantir que le nouveau SCN soit cohérent et compatible avec les autres manuels connexes, tout en tenant compte des rôles respectifs des diverses parties prenantes.

14. La proposition tendant à effectuer un travail progressif continu et à élaborer des mises à jour majeures périodiques du système permettrait de répondre avec souplesse

<sup>1</sup> <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/uProc.asp>.

aux besoins des utilisateurs, les travaux de recherche étant menés de façon continue et pas seulement durant la période précédant une nouvelle mise à jour du SCN. Les pays en développement pourraient également recevoir un meilleur appui alors qu'ils s'efforcent de suivre le rythme de la publication des mises à jour, par exemple en étant autorisés à tester les nouvelles solutions recommandées. On trouvera à la section III du document d'information des renseignements complémentaires sur les modalités d'une future mise à jour du SCN.

#### **Consultation des utilisateurs**

15. Il est prévu de consulter les utilisateurs sur les résultats des travaux menés au titre du programme de recherche relatif au SCN afin de recueillir des informations en retour sur les solutions envisagées pour répondre à leurs besoins et de les informer et de les préparer concernant les faits nouveaux. Les consultations des utilisateurs porteraient sur les questions conceptuelles et pratiques et seraient adaptées à des groupes d'utilisateurs particuliers. Différentes voies de consultation seraient envisagées, notamment les réunions existantes, des consultations écrites, des manifestations nationales et régionales et les canaux numériques, tels que les webinaires, qui sont le moyen de consultation le plus efficace par rapport au coût, en particulier dans le cas des pays en développement. En outre, on attendrait également des utilisateurs qu'ils donnent leur avis lors des sessions sur la mise à jour du SCN qui se tiendraient à l'occasion de la prochaine conférence de la International Association for Research in Income and Wealth et des consultations plus larges sur la mise à jour du système de statistiques économiques dans le cadre d'une conférence internationale de haut niveau qui se tiendrait en Europe en 2020, comme l'avaient proposé Eurostat et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, ainsi que des consultations du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques.

#### **Communication**

16. Un autre aspect essentiel de la mise à jour du SCN de 2008 concerne la communication. À sa treizième réunion, le Groupe consultatif d'experts a noté que la communication concernant le SCN pourrait être améliorée, afin de renforcer le SCN en tant que « marque » et de mieux atteindre les utilisateurs. Un quatrième sous-groupe de l'équipe spéciale chargée du programme de recherche a donc été créé, en vue d'établir une stratégie de communication pour la mise à jour du SCN. Le sous-groupe examinera les moyens de renforcer l'image de marque du SCN, au moyen d'une terminologie plus conviviale et d'une communication plus claire en ce qui concerne les révisions et le respect des recommandations du SCN, et en élaborant une version numérique du SCN, en améliorant le site Web actuel du SCN et en évaluant les ressources financières nécessaires pour déployer la stratégie de communication<sup>2</sup>.

### **III. Programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales**

17. Le Groupe de travail et les commissions régionales continuent de fournir un appui à l'application du SCN et d'autres normes arrêtées au niveau international en ce qui concerne les statistiques économiques, conformément au programme mondial de mise en œuvre du SCN de 2008 et des statistiques connexes. À cet égard, les activités entreprises couvrent divers aspects du processus de production de

<sup>2</sup> <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/default.asp>.

statistiques pour l'établissement des comptes nationaux, comme en témoignent les divers ateliers et séminaires de formation organisés par le Groupe de travail et les commissions régionales. Un résumé des activités liées aux statistiques économiques et à la comptabilité nationale entreprises en 2019 et qui doivent l'être en 2020 par le Groupe de travail et les commissions régionales est présenté à la section IV du document d'information.

### Manuels et guides

18. Le Groupe de travail facilite l'élaboration de directives sur l'établissement des comptes nationaux et la production des statistiques connexes afin de renforcer les capacités statistiques pour l'établissement des comptes nationaux. Les manuels dans lesquels figurent ces directives peuvent être consultés sur le site Web du Groupe de travail<sup>3</sup>. Les manuels suivants ont été achevés en 2019 : *Practical Guidelines for Revising ESA 2010 Data*, 2019 Edition (Eurostat) ; *Overview of Employment Flash Estimation Methods*, 2019 Edition (Eurostat) ; *ESS Guidelines on Temporal Disaggregation, Benchmarking and Reconciliation*, 2018 Edition (Eurostat) ; « Satellite account for education and training: compilation guide » (Commission économique pour l'Europe) ; et « Guide to analyse natural resources in the national accounts » (Fonds monétaire International). Une liste détaillée des publications achevées, en cours et prévues est fournie à la section V du document d'information.

## IV. Communication des données annuelles de la comptabilité nationale

19. Comme demandé par la Commission, la Division de statistique évalue régulièrement la disponibilité et l'étendue des données officielles de la comptabilité nationale communiquées par les États Membres ainsi que leur conformité théorique avec les recommandations du SCN de 2008. Bien qu'il soit admis, au titre de l'ensemble minimal de données requis, que l'établissement des données de la comptabilité nationale sur une base trimestrielle facilite l'élaboration des politiques correspondantes, 137 pays seulement ont fourni de telles données. Il en résulte que l'évaluation est limitée à la disponibilité et à l'étendue des données annuelles de la comptabilité nationale.

20. Une analyse des réponses au questionnaire sur la comptabilité nationale reçues au cours des 12 dernières années montre que des progrès notables ont été réalisés pour ce qui est de la communication des données relatives aux comptes nationaux. En ce qui concerne la conformité théorique de ces données avec le SCN 1993 ou le SCN de 2008, le nombre d'États Membres appliquant ces systèmes est passé de 97 en 2007 à 188 en 2019 ; à la fin de 2019, 94 États Membres appliquaient le SCN de 2008. S'agissant de la communication des données, les délais ont été davantage respectés, 113 États Membres ayant fourni en 2019 des données pour la dernière période comptable (à savoir 2018), contre 69 seulement en 2007. Pour ce qui est de l'utilisation de l'ensemble minimal de données dans la comptabilité nationale, le nombre d'États Membres qui ont utilisé comme il se doit cet ensemble de données est passé de 50 en 2007 à 103 en 2019. Toutefois, dans un grand nombre d'États Membres, les exigences minimales relatives à la portée et à la précision des données de la comptabilité nationale ne sont pas satisfaites. En outre, et c'est plus important, la plupart de ces pays disposent également d'estimations de référence dépassées, ce qui a de graves répercussions sur la qualité des données de leurs comptes nationaux.

<sup>3</sup> <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/pubsDB.asp?pType=4>.



21. L'évaluation fournie dans la section VI du document d'information repose sur les réponses reçues au questionnaire de l'ONU sur la comptabilité nationale portant sur les cinq dernières périodes comptables, c'est-à-dire 2014 à 2018.

## **V. Coordination des activités de collecte et d'échange de données**

### **A. Comptes du secteur institutionnel**

22. L'initiative du Groupe des Vingt relative aux déficits de données a créé une forte dynamique qui contribue à améliorer la collecte de données trimestrielles et annuelles sur les comptes du secteur institutionnel. Le Groupe des Vingt continue d'accroître ses efforts pour produire les données pertinentes, conformément aux nouveaux modèles de données pour l'établissement et la collecte des comptes du secteur institutionnel, élaborés et approuvés au cours de 2018. Outre le modèle principal qui concerne le dispositif central des comptes du secteur et fait une distinction entre les rubriques obligatoires et les rubriques conseillées, il existe deux autres modèles, l'un pour la collecte d'informations dites « de qui à qui », qui montrent les liens financiers entre les secteurs et les pays, l'autre qui sert à suivre ce qui se passe dans le système bancaire parallèle. Ces deux derniers concernent des objectifs très ambitieux, dans la mesure où il incombe aux pays de communiquer des informations disponibles au niveau national.

23. À la suite de trois ateliers qui ont été organisés au Siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris – du 10 au 12 avril 2017, du 14 au 16 février 2018 et du 24 au 26 avril 2019 – il est prévu maintenant de tenir deux ateliers régionaux en 2020, l'un en Amérique latine et l'autre en Asie. Outre l'échange de données d'expérience sur l'établissement des comptes du secteur institutionnel, on s'attachera également à intégrer les informations sur la répartition des revenus, de la consommation et de la richesse au système de comptabilité nationale. Par ailleurs, les travaux se poursuivront en vue de la rédaction d'un guide de l'OCDE sur la compilation des données relatives aux comptes du secteur institutionnel, pour lequel une enquête a été menée dans les pays du Groupe des Vingt au premier semestre de 2019 afin de savoir quelles sources, méthodes et procédures sont utilisées à l'échelle nationale pour compiler les données dans ce secteur. Cette publication devrait être achevée à la fin de 2020.

### **B. Échange de données et de métadonnées statistiques**

24. Le Groupe chargé de la coopération internationale en matière de données et du SDMX pour les statistiques macroéconomiques a été investi d'un double mandat : a) il élabore et gère des définitions de structure de données relatives à la comptabilité nationale (y compris les statistiques de finances publiques), à la balance des paiements, aux investissements étrangers directs, aux indices des prix à la consommation et à la Comptabilité environnementale et économique intégrée (SCEE), qui ont été diffusés en 2019 ; b) il facilite l'échange de données entre les organisations internationales.

25. Des efforts constants sont faits pour accroître l'échange de données et de métadonnées statistiques dans le domaine des statistiques macroéconomiques. L'accent est donc mis sur une promotion accrue de l'utilisation effective de ces structures. Le savoir-faire en la matière s'améliore et l'échange de données et de métadonnées statistiques se développe dans de nombreuses régions, mais le renforcement des capacités laisse toujours nettement à désirer. Des efforts doivent



encore être faits pour mieux cibler, au niveau national, les personnes expertes dans le domaine et en informatique. Le Groupe d'experts sur l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), ainsi que des experts de l'OCDE et de la Division de statistique sur les normes SDMX, travaillent à l'élaboration d'une stratégie simplifiée de renforcement des capacités, y compris à des documents de formation des formateurs, afin d'accroître le rayonnement et de favoriser le partage des connaissances et des données d'expérience, également entre experts.

26. Le projet sur l'amélioration de la coopération entre les organisations internationales en matière de collecte, de traitement et de diffusion des données nationales continue de bien progresser. Depuis que le premier ensemble de données sur le produit intérieur brut, la population et l'emploi a été diffusé en 2015, des ensembles de données sur les comptes des secteurs non financiers et financiers ont été ajoutés en 2018. Le partage des données relatives à la balance des paiements est en cours et les ensembles de données seront disponibles en 2020. L'initiative vise en fin de compte à alléger la tâche de communication des données qui incombe aux pays et celle de validation des données au niveau international, en simplifiant le processus de communication entre organisations nationales et internationales.

### **C. Partage de données économiques**

27. Une équipe spéciale de la Commission économique pour l'Europe sur l'échange et le partage de données économiques, constituée par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens, élabore actuellement un guide sur le partage des données économiques. L'objectif du partage des données économiques et de la facilitation de l'échange de données est d'améliorer la qualité, la cohérence et la granularité des statistiques et la capacité de mieux analyser les activités des groupes d'entreprises multinationaux. Dans le guide, l'équipe spéciale fournira des analyses d'exemples concrets d'échange de données, identifiera les obstacles au partage des données et offrira des conseils, des outils et des principes pour surmonter ces obstacles afin de faciliter le partage des données économiques. L'équipe spéciale traitera des outils techniques de partage des données dans le guide, mais elle se concentrera sur d'autres aspects du partage des données, tels que le changement des pratiques traditionnelles, la coopération, la communication et les considérations juridiques. Ces éléments sont une condition préalable à la pleine utilisation du potentiel des outils techniques élaborés, par exemple, dans le cadre de la plateforme mondiale pour la statistique officielle ou dans le cadre des initiatives d'Eurostat relatives au partage des données. L'élaboration du guide devrait être achevée d'ici juin 2020.

## **VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre**

28. La Commission est invitée à exprimer ses vues sur les points suivants :

- a) État d'avancement des travaux du programme de recherche sur le SCN ;
- b) Une option de mise à jour du SCN de 2008 qui prévoit des directives sur les diverses questions de recherche sur une base progressive afin de permettre aux pays d'expérimenter l'application des nouvelles directives avant une mise à jour majeure du SCN ;
- c) Activités des programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales visant à fournir des directives, une formation et un appui aux fins de la mise en œuvre du SCN ;

d) Communication des données annuelles de la comptabilité nationale, y compris le passage au SCN de 2008 ;

e) Progrès réalisés dans la coordination internationale des activités de collecte et d'échange de données.

---